

Roundup : le glyphosate ré-autorisé pour 18 mois ?

Face à l'absence de décision des États européens quant au renouvellement ou non du glyphosate, la Commission propose une prolongation de 18 mois, le temps d'obtenir de nouvelles données scientifiques.

Nouveau rebondissement dans l'affaire de la réautorisation du glyphosate, herbicide le plus vendu au monde et utilisé notamment dans le Roundup de Monsanto : puisque les États membres de l'Union européenne ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le renouvellement de l'autorisation du glyphosate, le 19 mai 2016,

la Commission a annoncé qu'elle leur proposerait le 6 juin, lors d'une réunion, une prolongation de 12 à 18 mois de l'actuelle homologation (qui expire fin juin 2016), le temps d'obtenir de nouvelles données scientifiques.

La Commission va demander "de prolonger l'autorisation actuelle jusqu'à l'avis de l'Echa", l'Agence européenne des produits chimiques en charge de la classification des substances, qui doit publier une étude sur le glyphosate en 2017, a expliqué lors d'une conférence de presse à Bruxelles le commissaire chargé de la Santé et de la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis.

La France opposée à son renouvellement

Une controverse est née sur les effets du glyphosate sur la santé et son caractère cancérigène, sur la base de différentes études scientifiques, animant un débat qui dure depuis plusieurs semaines.

Source : www.fruitrop.com/actualités/